



AURA
RUGBY AUVERGNE RHÔNE-ALPES

BULLETIN OFFICIEL

SAISON 2020 - 2021

BO du 22 avril 2021

SOMMAIRE

[Page 3](#) *Ils soutiennent le rugby régional*

[Page 4](#) *Administratif - New !*

[Page 5](#) *Sportif - New !*

[Page 6](#) *Maintien de l'activité rugby - New !*

[Page 7](#) *Maintien de l'activité rugby - New !*

[Page 8](#) *Campus 2023 - New !*

[Page 9](#) *France 2023 - Billetterie - New !*

[Page 10](#) *Formation - New !*

[Page 11](#) *Officiels - New !*

[Page 12](#) *Infos FFR - New !*

[Page 13](#) *Carnet noir - New !*

[Page 14](#) *Au coeur des clubs - New !*

[Page 15](#) *Infos Assos - New !*

[Page 16](#) *Notre partenaire vous propose*



Pour ouvrir les liens contenus dans ce document dans un nouvel onglet, utilisez le clic droit de votre souris ;)



VOS MAISONS DE L'OVALIE SONT FERMÉES

LES SALARIÉS ADMINISTRATIFS SONT EN TÉLÉTRAVAIL

Une permanence téléphonique est assurée :

Chaponnay : 04 78 79 67 90

Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le mercredi)

Clermont Fd : 04 73 26 23 13

du mercredi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

Guilherand Granges : 04 75 44 22 66

lundi de 9h à 12h et mardi jeudi et vendredi de 13h30 à 17h

Montbonnot : 04 76 48 60 42

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 13h & de 14h à 17h

ILS SOUTIENNENT LE RUGBY RÉGIONAL



world flair

Equipementier sportif pour clubs

Depuis 25 ans, World Flair accompagne les clubs et les institutions dans la création et la personnalisation de leurs équipements sportifs.

Ils ont à cœur de développer la pratique sportive chez les enfants. C'est pour cette raison qu'ils accordent une attention toute particulière aux matériels et habillements qui leur sont destinés. Personnalisez vous-même votre maillot et explorez leur catalogue pour découvrir tous leurs produits !

Plus d'informations sur leur site : <https://www.world-flair.com/fr/>

Un grand merci à Alain qui soutient le Rugby régional depuis de nombreuses années ...



layeplâtrerie

- Cloisons
- Doublage
- Isolation
- Plafond

De la réalisation de faux plafonds et cloisons modulaires aux travaux de menuiserie, aménagement et peinture, l'entreprise présente l'avantage d'être positionnée dans le gros œuvre du second œuvre, soit tous les métiers d'aménagement des locaux tertiaires, villas, appartements ...

Cela fait plusieurs années maintenant que l'entreprise travaille régulièrement en groupement momentané. La plupart du temps, il est composé d'un noyau dur de trois entreprises plâtrerie, peinture et menuiserie, auxquelles viennent s'ajouter des entreprises suivant les besoins du chantier.

L'entreprise Laye Plâtrerie

L'entreprise Laye Plâtrerie fêtera ses 50 ans en 2022. L'occasion de témoigner de sa solidité dans un secteur en pleine mutation avec l'arrivée de nouvelles méthodologies de travail comme avec le BIM (modélisation 3D du bâtiment).

L'équipe comprend plus de 100 personnes dont 60 salariés auxquels viennent s'ajouter une cinquantaine de sous-traitants pour palier au surcroît d'activité. Les chantiers sont répartis à 80% en région grenobloise et en Isère, les 20 % restants se répartissent entre la région lyonnaise, la Savoie et la Haute-Savoie.

L'entreprise soutient le Rugby Régional, ainsi que la Maison Ovale de Montbonnot St Martin depuis 2012 où elle a su mettre en application la qualité de son travail.

Un grand merci à Patrick et Nicolas.

ADMINISTRATIF

MODIFICATION DES ADRESSES E-MAIL DES MO

Les adresses e-mail des MO changent !

Merci de prendre en compte dès aujourd'hui les nouvelles adresses mises en place pour vos MO qui seront gérées par vos Secrétaires Généraux de MO.

aura.chaponnay@ligueaura-ffr.fr est remplacée par **auraservice.chaponnay@ligueaura-ffr.fr** qui sera gérée par Jean Claude LUNEL

aura.clermont@ligueaura-ffr.fr est remplacée par **auraservice.clermont@ligueaura-ffr.fr** qui sera gérée par Nicolas ALLEMAND

aura.guilherand@ligueaura-ffr.fr est remplacée par **auraservice.guilherand@ligueaura-ffr.fr** qui sera gérée par Henri BRUYERE

aura.montbonnot@ligueaura-ffr.fr est remplacée par **auraservice.montbonnot@ligueaura-ffr.fr** qui sera gérée par Jocelyne GRAND LABORET

EDR

Les inscriptions pour la 5ème édition de la SNEDR sont ouvertes jusqu'au 12 mai 2021. Chaque club a reçu un mail lui indiquant la procédure à suivre pour s'inscrire. Cette année, la Semaine Nationale des Ecoles de Rugby se tiendra du 11 au 19 septembre 2021 sur l'ensemble du territoire avec les mêmes objectifs : recruter de nouveaux licenciés et promouvoir la pratique de notre discipline et de ses valeurs.

Chaque enfant licencié de l'école de rugby aura la possibilité d'inviter des amis à découvrir et pratiquer le rugby. Ces journées portes ouvertes seront organisées autour de plusieurs temps forts : séance d'initiation, goûter et remise de cadeaux.

Pour promouvoir la pratique, la Fédération Française de Rugby mettra à disposition de chaque club inscrit à l'opération, un ou plusieurs kits Semaine Nationale des Ecoles de Rugby. Chaque kit sera composé de goodies et supports de communication pour aider le club à rendre visible cette opération sur son territoire.

Cette saison, les kits seront envoyés dans les Comités Départementaux courant août 2021. Le Comité Départemental communiquera aux clubs les modalités de récupération du kit ou des kits de la SNEDR.



SEVEN



Retrouvez l'interview de Max DURIEUX, service civique à la Ligue AuRA détaché sur le Seven et joueur de la Only Seven's Academy !

[SEVEN - Interview de Max DURIEUX](#)



Maintien de l'activité RUGBY



à CHAPONNAY le 12 avril 2021

à l'attention

- des Clubs de la Ligue
- des Présidents de Clubs
- des Comités Départementaux

De nouvelles précisions en date du 8 avril 2021 ont été apportées par le Ministère chargé des Sports et confirment qu'en extérieur (ERP type Plein Air) « **la pratique sportive encadrée en club est autorisée sans contact avec une distanciation physique de 2 m dans le département de résidence ou dans un rayon de 30 km du domicile. Les disciplines de sports collectifs et de contact doivent être organisées sous forme de pratiques alternatives telles que proposées dans les protocoles des fédérations (le STADE 3 pour la F.F.R)** ».

La pratique du rugby en STADE 3 demeure possible sous réserve de l'application de règles strictes et de protocoles sanitaires renforcés.

❖ Pour les mineurs et les majeurs en extérieur

L'activité est autorisée en se conformant aux dispositions gouvernementales (voir documents de référence en bas de page). Elle est conditionnée au respect des protocoles sanitaires renforcés en vigueur, qui impliquent notamment :

- **en préalable à chaque séance, la pratique de l'auto-évaluation de son état de santé à partir du questionnaire médical simplifié et la tenue du listing des participants, conservé par le Covid Manager du Club**
- la possibilité d'utiliser un ballon ; l'exclusion des contacts entre les pratiquant(e)s ; une distanciation de 2m doit être observée
- l'interdiction des rencontres interclubs, sous quelque forme que ce soit ; les oppositions et matchs sont interdits
- pas de limitation du nombre de pratiquants si l'activité est encadrée et s'effectue dans les équipements sportifs (ERP de type PA) : stade, ...
- respect des horaires du couvre-feu (retour au domicile à 19h au plus tard) sur l'ensemble du territoire métropolitain
- dans le département de résidence **sans limitation de distance (suppression de la règle des 10 Kms) ou dans un département limitrophe dans un rayon de 30 km du domicile**

(Voir le tableau de déclinaison des décisions sanitaires – à partir du 8 avril 2021)

NB : dans le tableau du Ministère chargé des Sports, se reporter (page 2) au cadre de la pratique sportive dans les équipements sportifs (ERP type PA) avec protocoles sanitaires renforcés.

❖ Pour le Publics prioritaires

(Tableau de déclinaison des décisions sanitaires – à partir du 8 avril 2021)

Ces mesures concernent notamment les sportifs professionnels et de haut niveau ainsi que les publics en formation professionnelle. Elles prévoient :

- l'accès à l'ensemble des équipements (de plein air et couverts) et dérogation au couvre-feu et à la limitation de distance du domicile pour les sportifs sur liste ministérielle catégories Élite, Séniors et Relève, formation universitaire ou professionnelle,
- l'accès à l'ensemble des équipements (de plein air et couverts) dans le département de résidence ou **dans un département limitrophe** dans un rayon de 30 km du domicile pour les sportifs espoirs, collectifs nationaux et autres membres des structures du Projet de performance fédéral.

Les documents de référence

Voir l'article sur le site du Ministère chargé des Sports : application des décisions sanitaires pour le sport à partir du 8 avril 2021.

<https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/decisionssanitairestableau09042021.pdf>

Jerome GARDON
Directeur Technique Ligue

Philippe NIOGRET
COVID Manager Ligue

CAMPUS 2023

Nous revenons vers vous dans le cadre du dispositif Campus 2023 et de l'arrivée de votre alternant au sein de votre structure d'accueil.

Voici l'organisation du temps de travail des alternants Campus 2023.

Jusqu'au 2 mai :

- 2 jours de formation à l'AFPA
- 1 jour de formation en distanciel
- 2 jours de chômage partiel

Du 3 mai au 30 mai :

- 2 jours de formation à l'AFPA
- 1 jour de formation en distanciel
- 1 jour de chômage partiel
- 1 jour de télétravail avec la structure d'accueil

A partir du 31 mai :

- 2 jours de formation à l'AFPA
- 3 jours en structure d'accueil

Veillez trouver ci-joint le courrier envoyé par Campus 2023 au référent Campus 2023 de votre club.

COMMUNICATION STRUCTURES D'ACCUEIL - INFORMATIONS ARRIVEE DES ALTERNANTS

BIENVENUE

sur la billetterie officielle de la Coupe du Monde de Rugby France 2023

Prochaine phase de vente pour le Grand Public à partir du mardi 6 avril à 18h00 (CET)



Billetterie France 2023

Nous vous rappelons qu'à ce jour les Ligues Régionales ne sont pas en charge de la vente de la billetterie et ne disposerons pas de gratuités.

Pour accéder à la billetterie, rendez vous à partir du mardi 6 avril à 18h sur le site : <https://tickets.rugbyworldcup.com/fr>

Dans le cadre des prochaines phases de commercialisation qui ouvriront prochainement, sera mise en place une vente réservée :

- Aux clubs amateurs et professionnels
- Aux Comités Départementaux
- Aux Ligues Régionales.

Chacune d'entre elles aura l'opportunité, sur une plateforme dédiée, de passer une commande unique d'un maximum de 25 packs Villes (4 ou 5 matchs en fonction des stades) dans les limites des stocks disponibles.

Toutes les catégories et tous les packs villes seront disponibles dès le début de la vente.

Cette vente exclusive sera réservée aux structures mentionnées ci-dessus sous réserve :

Qu'elles étaient actives au 30 mars 2021

Que la Présidente / le Président de la structure tel que renseigné sur OVAL-E disposait d'une licence active au 30 mars 2021

Le planning sera le suivant :

- Du 8 au 25 avril :

Chaque structure devra créer et finaliser son compte par l'intermédiaire de sa présidente / son président sur la plateforme : <https://group.rugbyworldcup.com> (ouverture de la plateforme le 8 avril)

Cette phase consistera à valider la volonté de votre structure de participer à cette vente sans obligation d'achat.

- Du 4 mai au 31 mai :

Début de la vente dédiée

Chaque structure aura l'opportunité de faire sa commande et de la valider

Une fois la commande validée, vous devrez signer et renvoyer le bon de réservation généré à l'adresse indiquée

Vous disposerez ensuite de 30 jours à compter de la date d'enregistrement de la commande pour effectuer le paiement.

Ce processus permettra, nous en sommes certains, de pouvoir répondre à vos nombreuses demandes.

Pour toutes questions sur ce processus, nous vous invitons à prendre contact auprès de contact.group@france2023.rugby. Une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais.

**Pensez
à vous inscrire
avant le 25 avril !**



22 avril 2021

**LE COMITÉ DES JOUEURS LANCÉ,
JOHN EALES PRÉSIDENT**



FORMATION

CQP TECHNICIEN RUGBY XV 2021-2022

La formation a comme objectif l'acquisition des compétences visées dans le référentiel de certification.

Le « Technicien sportif de Rugby à XV » est la personne qui encadre en autonomie des séances d'entraînement en rugby à XV des catégories jeunes moins de 16 ans (entre 14 et 16 ans) moins de 19 ans (entre 16 et 18 ans) et des collectifs séniors (plus de 18 ans) pour les compétitions de niveau Fédérale 2 et 3 (organisation fédérale).

Dates de la formation :

La formation est organisée de septembre 2021 à septembre 2022

Les épreuves de sélection des candidats :

- Le 10 septembre à CLERMONT-FERRAND
- Le 11 septembre 2021 à CHAPONNAY

Le positionnement sera effectué :

- Les 13 et 14 septembre 2021 à CHAPONNAY
- Les 13 et 14 octobre 2021 à CLERMONT FERRAND

Le présentiel se compose en 25 journées de formation dont 5 à distance*.

* date susceptible d'être modifiée en fonction des mesures gouvernementales

**Toutes les infos
en cliquant ICI**

Retrouvez toutes les infos sur la formation sur le site de la Ligue AuRA :

<https://ligueaura.ffr.fr/formation>



BULLETIN DES OFFICIELS DE MATCHS

Retrouvez chaque semaine le bulletin d'informations des officiels de match de la Ligue AuRA avec les désignations des officiels de match de la Ligue AuRA, des reportages sur la vie des officiels de match, des informations de la FFR et de la Direction Nationale de l'Arbitrage, etc ...

Le dernier bulletin mis en ligne est le :
34. Bulletin n°34 du 22 avril 2021



Tous les bulletins sont disponibles sur le site de la Ligue. Pour y accéder : <https://ligueaura.ffr.fr/s-engager/arbitrer/bulletin-offdematch>



La Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes (AuRA) compte 4 Académies de l'Arbitrage sur son territoire.

Celles-ci sont situées à :

- Clermont Ferrand
- Grenoble
- Lyon
- Oyonnax

Ces académies réservent des places pour les élèves de seconde, première ou terminale, désireux de tenter une expérience dans le milieu de l'arbitrage. La date **limite de réception des candidatures est fixée au 30 Avril**. Cette expérience sera renouvelée en Septembre 2021 et peut te permettre de poursuivre tes études dans une structure fédérale qui te fera découvrir l'arbitrage, tout en continuant à jouer dans ton club, mais en respectant obligatoirement la Charte de l'Arbitrage en dirigeant, au minimum, le nombre de rencontres imposées.

Si tu es intéressé pour intégrer l'une de ces académies, sur des postes réservés à l'arbitrage, tu peux contacter Valentin Ripard :

academie.aurarugby@gmail.com

0687369104

Je reste bien entendu à ta disposition pour tout renseignement complémentaire pour te permettre de poursuivre tes études dans une structure fédérale de qualité, en continuant à jouer et en découvrant les joies de l'arbitrage.

Laurent Delorme
l.delorme@cpro.fr

COMMUNICATION OFFICIELLE FFR

CONTRE LES VIOLENCES

tolérance **zéro**



☎ 06 48 14 30 98

✉ sosviolences@ffr.fr

VOUS ÊTES TÉMOINS OU VICTIMES DE VIOLENCES ?

La FFR vous répond gratuitement par téléphone ou par mail 24h/24 et 7j/7.

Besoin de plus d'informations ?

119

SERVICE NATIONAL D'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
POUR L'ENFANCE EN DANGER

07 50 85 47 10

ASSOCIATION
COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

06 14 42 01 74

COMITÉ ETHIQUE
ET SPORT

01 45 33 85 62

COMITÉ ETHIQUE ET SPORT
ACCUEIL MALTRAITANCE

06 07 45 26 11

COMITÉ NATIONAL
CONTRE LE BIZUTAGE

06 01 43 31 94

SOS
ADDICTIONS



CARNET NOIR

La Ligue AuRA a l'immense tristesse de vous faire part du décès de :

Paul-Andréas GRAND

Jeune joueur de 21 ans, il évoluait depuis 2 saisons au sein de l'équipe senior de l'ECSM XV (Entente Chateauneuf Saint Marcel XV Drôme) où il s'était très vite intégré. Formé au RC Rambertois puis à l'US Beurepaire, il avait également porté les couleurs du VRDR, du Rugby Chatuzange et du RC Chatillon.

La Ligue AuRA présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

La Ligue AuRA a l'immense tristesse de vous faire part du décès de :

Robert BAFFIER

Pilier des grandes heures du FC Moulins des années 50 et 60, fondateur de l'AS Dompierre en 1969, club dont il fut président et entraîneur pendant plusieurs années, il a également oeuvré au Comité Départemental de l'Allier dont il fut président et président d'honneur.

La Ligue AuRA présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

La Ligue AuRA a l'immense tristesse de vous faire part du décès de :

Martine ROLLAND

fille de Monsieur Félix HADDAD ancien président du Comité Drôme-Ardèche.

La Ligue AuRA présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

EN DIRECT DES CLUBS

LA SECTION RUGBY LYCÉE XAVIER BICHAT À NANTUA



EN PARTENARIAT AVEC



2020-2021

Lycée Xavier Bichat

Avenue du lac – BP 51
01130 NANTUA

☎ : 04. 74. 75. 99. 50

Fax : 04. 74. 75. 99. 62

ce.0010032e@ac-lyon.fr

xavier-bichat.elycee.rhonealpes.fr



Une structure à taille humaine : environ 600 élèves.

L'hébergement : un internat filles et garçons.

Des équipements sportifs adaptés : Salle de musculation de 120 m², terrain de rugby, séances en salle l'hiver.

Bourses : nationales.

Transports : subventionnés par le Conseil départemental, dont une navette spéciale internes : "pays de Gex – Nantua".

Régimes : externat / demi pension / internat (mixte).

Pension et demi pension (tarifs 2020) :

Internat :

Tarif annuel : 1740 €

Demi pension 5 jours :

Tarif annuel : 591,16 €

Tickets repas élèves :

Le carnet de 10 tickets : 35 €



Demi pension 4 jours :

tarif annuel : 469,20 €

SECTION SPORTIVE

RUGBY

FEMININ



*Sportive, motivée,
rugbywomen ou voulant le devenir !!*



**Demande ton dossier d'inscription
par mail au secrétariat du lycée.**



INFOS ASSOS

Toutes les infos sur les aides et subventions sur le site de la Ligue :
<https://ligueaura.ffr.fr/gerer-club/gestion-licencies/subventions-et-aides>



Ouverture officielle de la **campagne Emploi AGENCE NATIONALE DU SPORT 2021** !

Il appartient aux clubs et CD de procéder au dépôt de leur demande de subvention sur le Compte-Asso.

Toutes les informations à l'aide du lien suivant :

<https://auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gov.fr/spip.php?article1579>



Attention, la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 24 mai 2021 à minuit.



La réforme de la Gouvernance du Sport a conduit l'Etat à renforcer les missions du mouvement sportif. Ainsi, la FFR assume depuis 2019, l'instruction des demandes de subvention de ses associations affiliées, s'inscrivant dans le périmètre de **Projet Sportif Fédéral**. Cette gestion des crédits de la part territoriale de l'ANS dédiés au développement des pratiques est reconduite cette année.

Vous pouvez d'ores et déjà vous connecter sur la plateforme « Le Compte Asso » en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.associations.gouv.fr/le-compte-asso.html>



La clôture des dépôts de projets est fixée au 14 mai 2021 à 12h00.



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**

Liberté
Égalité
Fraternité

PLAN DE RELANCE : NOUVELLES MESURES DE SOUTIEN POUR LE SPORT AU 20 AVRIL 2021 / COMMUNIQUÉ MINISTÈRE DES SPORTS

<https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/plan-de-relance-nouvelles-mesures-de-soutien-pour-le-sport>



1/ VOTRE ASSOCIATION TRAVERSE UNE PHASE DÉLICATE, ET VOUS AVEZ BESOIN DE CONNAÎTRE SON ÉTAT DE SANTÉ. COMMENT POUVEZ-VOUS PROCÉDER ?

Grâce au questionnaire rédigé par France Active, vous pourrez évaluer dans quelle forme se trouve votre association et prendre rapidement les mesures qui s'imposent. Les problèmes de trésorerie ne sont pas anodins : ils mettent en cause la viabilité de votre structure, mais peuvent aussi atteindre sa crédibilité auprès des parties prenantes (partenaires publics et privés, salariés, bénéficiaires, banques...). Il est absolument nécessaire d'être en capacité d'anticiper et de gérer au mieux ces difficultés à l'aide d'outils et d'indicateurs (plan de trésorerie par exemple).

Les mêmes effets n'ayant pas les mêmes causes, il s'agit également d'identifier la vraie nature de vos difficultés (en vous aidant de vos états financiers notamment), de trouver les solutions correspondantes et d'être guidé par les acteurs adéquats comme le dispositif local d'accompagnement. Le guide d'une cinquantaine de pages, édité par France Active, intitulé « Je redresse la barre » (en PJ),

a été conçu pour répondre le plus simplement possible à toutes ces questions.

2/ VOTRE ASSOCIATION EST-ELLE ROBUSTE, RENTIÈRE, VULNÉRABLE OU CARRÉMENT DANS LE ROUGE ?

Grâce à ce questionnaire (en PJ), vous pourrez évaluer dans quelle forme elle se trouve. Et prendre rapidement les mesures qui s'imposent selon votre situation. Faites le test !

3/ AIDES ET TERRITOIRES - EN QUELQUES CLICS, TROUVEZ DES AIDES POUR FINANCER ET ACCOMPAGNER VOS PROJETS LOCAUX !

Aides-territoires est un service public numérique qui facilite la recherche d'aides, financières et d'ingénierie, des collectivités territoriales et de leurs partenaires locaux, notamment les associations, en regroupant les dispositifs auxquels ils peuvent prétendre sur un portail unique.

Aides-territoires est née du constat selon lequel la recherche d'aides est un travail difficile et chronophage pour les acteurs locaux. L'information est dispersée sur

les différents sites des financeurs et accompagnateurs et les dispositifs d'appui sont diffusés au sein de réseaux spécifiques.

La plateforme Aides-territoires a été lancée en janvier 2018 au sein de la Fabrique numérique. Il s'agit d'un service public en libre accès. La plateforme met par ailleurs ses données à disposition de tous via son API et offre la possibilité de bénéficier d'un guichet dédié à un périmètre géographique, une thématique, un programme ou encore un bénéficiaire spécifique (notamment les associations).

Les appels à projets FDVA sont référencés sur la plateforme.

Retrouvez les aides en ligne sur <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>

Source : <https://www.associations.gouv.fr/aides-et-territoires-la-plateforme-qui-recense-les-aides.html>

[Test asso](#)

[Guide "Je redresse la barre"](#)



METTEZ LE XV DE FRANCE DANS VOTRE POCHE

CARTES COLLECTION XV DE FRANCE⁽¹⁾

UNE ASSURANCE REMBOURSEMENT

de votre licence rugby
en cas de coup dur⁽²⁾

25 % DE RÉDUCTION

sur la boutique en ligne
France Rugby⁽³⁾

DES PLACES À GAGNER TOUS LES MOIS

pour assister aux matchs
du XV de France



C'EST VOUS L'AVENIR



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

(1) Le prix de l'option carte Collection XV de France (26 €/an - tarif au 01/07/2020) s'ajoute à la cotisation de votre carte. Voir Conditions Générales et les « Conditions appliquées aux opérations bancaires - Particuliers » disponibles en agence et sur le site particuliers.societegenerale.fr. (2) Dans la limite des dispositions contractuelles. Contrat d'assurance souscrit par Société Générale auprès d'Allianz IARD par l'intermédiaire de SPB. Entreprises régies par le Code des assurances. (3) Offre valable pour tout paiement avec la carte CB Mastercard ou CB Gold Mastercard XV de France, hors CD, DVD, livres, non cumulable avec toute autre promotion, dans la limite des stocks disponibles.

Société Générale - BDDF/CLI/DFC - Tour Granite 75886 Paris Cedex 18 - S.A. au capital de 1 066 714 367, 50 EUR - 552 120 222 RCS Paris. Siège social : 29, bd Haussmann 75009 Paris. Crédit photo : Photographie © Les Initiés - Graphisme © Pitecao Studio - Réf. : (B) 144 741 - Juillet 2020